

CONSIGNES POUR LA LIVRAISON D'ENCARTS

Les réservations, la détermination des besoins, le prix et la maniabilité du contenu sont à convenir au préalable avec l'éditeur ou le service de la gestion des annonces compétent.

DONNÉES RELATIVES AUX PRODUITS

Format

- Encartage
Format minimum: 105 mm x 148 mm, format maximum: sur chaque côté 10 mm inférieur au produit principal, format maximal possible: 247 mm x 320 mm, formats spéciaux sur demande.
- Hors ligne: coller Format minimum: 105 mm x 148 mm, format maximum: sur chaque côté, 3 mm plus petit que le produit principal.
- En ligne: collage avec l'encarteuse-piqueuse
Format minimum: 80 mm x 60 mm, format maximum: 210 mm x 210 mm. Collage de 3 encarts au maximum. Veuillez toujours présenter des échantillons avec leur positionnement.
- Formats spéciaux sur demande.

Encarts libres (feuilles individuelles)

- Des encarts libres/feuilles individuelles doivent avoir un poids minimum de 115 g/m².

Encarts libres (plusieurs pages)

- Encarts de 4/6 Page au moins 80 g/m²
Encarts de 8 Pages au moins 60 g/m²
Encarts de >8 Pages au moins 50 g/m²
- Poids: Au total, la somme des encarts ne peut pas dépasser le poids du produit porteur.

Encarts pour brochage

- Encarts de 4 ou 6 pages au moins 100 g/m²
- Encarts de 8 ou 10 pages au moins 70 g/m²
- Encarts de 12 pages ou plus au moins 50 g/m²

Encarts pour coller

- Des encarts pour coller doivent avoir un poids minimum de 100 g/m².

Encarts spéciaux

- L'encartage d'échantillons n'est pas possible sans contrôle préalable du département brochage.
- L'emballage des échantillons doit résister à une pression d'éclatement d'au moins 10 000 N pendant plus de 15 minutes (10 N correspondent à environ 1 kgf).
- Les échantillons liquides devraient être conditionnés dans des sachets en aluminium.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages causés par des échantillons liquides.

Poids (attention à l'augmentation des frais de port)

- Le poids d'un encart ne doit pas dépasser 50 g/exemplaire. En cas de dépassement de cette limite, une demande auprès de l'éditeur du magazine est requise.

DONNÉES RELATIVES AU BROCHAGE

Types de pliage

- Les encarts doivent être pliés avec un pli soit croisé, soit roulé ou parallèle. Le pli fenêtre ne peut pas être traité.
- Les encarts de plusieurs pages avec un format supérieur au DIN A5 (148 mm x 210 mm) doivent être pliés sur le côté long.

Rognage

- Tous les encarts doivent être rognés d'équerre et au format identique.
- Les encarts ne doivent pas présenter de brèches.

Produits collés dans les encarts

- Les produits (cartes, échantillons de produits, etc.) doivent toujours être collés à l'intérieur des encarts. Selon la qualité des encarts et/ou des produits collés, il est recommandé de procéder à un contrôle de faisabilité préalable. Les encarts avec des produits collés à l'extérieur nécessitent toujours un contrôle de faisabilité préalable.

Brochage

- Les encarts doivent être conditionnés de manière à ce qu'ils ne cassent pas dans les plieuses.

RECOMMANDATIONS POUR LE CONDITIONNEMENT ET LE TRANSPORT

Conditions de livraison

- Les encarts livrés quel que soit leur type, doivent garantir un brochage parfait et immédiat. Un traitement manuel supplémentaire sera facturé en fonction du coût.
- Les encarts collants à cause de l'encre non séchée, très électrostatiques ou humides ne peuvent pas être brochés.
- Les encarts présentant des coins cornés, des bords endommagés, des plis plats ou des dos déplacés (ronds) ne peuvent pas être brochés.
- Les produits trop riches en silicone entraînent une augmentation du coût.

Hauteur de couches

- La hauteur des couches non croisées à bords droits doit être comprise entre 80 et 100 mm de sorte qu'elles puissent être prises d'une main.
- Les couches ne doivent être ni attachées ni croisées.

Palettisation

- Les encarts doivent être correctement empilés sur des palettes Europe stables.
- Les encarts doivent être protégés contre d'éventuels dommages causés lors du transport (charge mécanique) et contre l'humidité.
- Les Encarts doivent être délivrés séparé par langue et variété.
- Chaque palette doit être munie d'une fiche de palette de manière claire, visible et conforme au bon de livraison.

CONSIGNES POUR LA LIVRAISON D'ENCARTS

2/3

DONNÉES RELATIVES À LA DISTRIBUTION

Documents à fournir (bulletin de livraison)

- Un bulletin de livraison contenant les informations suivantes doit être annexé à la livraison:
 - l'objet et les tâches à recouvrir
 - les dates d'encartage et de parution
 - définition de la région dans laquelle l'encart doit être distribué (édition globale ou partielle)
 - le donneur d'ordre pour l'encartage
 - le titre de l'encart ou le numéro d'article respectivement le motif
 - l'expéditeur et le destinataire
 - le nombre de palettes
 - le nombre d'exemplaires livrés
- Sont en outre requis:
 - la concordance du bulletin de livraison avec la fiche de la palette
 - un espace pour les notes

A prendre en considération

- Un chaperon de minimum 3 % est requis.
- Le solde des encarts sera, sans instruction contraire, détruit.
- Les encarts doivent arriver chez Swissprinters 3 jours ouvrables avant la date d'encartage.
- Les encarts peuvent être stockés contre facturation.
- Nous déclinons toute responsabilité pour les encarts stockés.
- Si un encartage n'a pas pu être réalisé ou uniquement en partie suite au non-respect de nos consignes, aucune demande de dommage-intérêts ne peut être faite par le donneur d'ordre. Du reste, nos conditions générales d'affaires s'appliquent.

CONTACT POUR LA LIVRAISON

Important

Merci d'aviser la livraison d'encarts 24 heures à l'avance.

Swissprinters AG
Brühlstrasse 5, 4800 Zofingen
Tél. +41 62 746 3360
warendisposition@swissprinters.ch

CONSIGNES POUR LA LIVRAISON D'ENCARTS

RECOMMANDATIONS POUR LE CONDITIONNEMENT DES ENCARTS

L'insertion d'encarts au département brochage devient de plus en plus fréquente. La manipulation des différents encarts est de plus en plus compliquée. L'espace pour les palettes de pré-imprimés dans les entrepôts et le local d'expédition est limité. Un accord entre la maison d'édition et l'imprimerie quant à la forme de manipulation

des encarts est avantageux pour les deux parties. Les étapes de travail inutiles sont évitées permettant ainsi un gain de temps et de matériel dans les imprimeries. Cela permet également de réduire des dommages concernant les encarts.

Hauteur des paquets: 8–10 cm



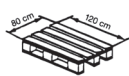
- La hauteur des paquets doit être comprise entre 8 et 10 cm.
- Les paquets sur la même couche doivent avoir la même hauteur.
- Ne pas croiser.

Ne pas ficeler ou emballer les paquets



- Ne pas cercler ou mettre sous plastique les paquets individuels car cela génère une perte de temps et de matériel.
- Le ficelage peut aussi endommager les encarts.

Utiliser des palettes Europe stables et réutilisables



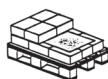
- Utiliser des palettes en bois de 80x120 cm.
- Afin de faciliter la manipulation dans les entrepôts, on doit pouvoir déplacer les palettes à partir des quatre côtés à l'aide d'un élévateur à fourche ou d'un transpalette.

Garnir la palette d'une feuille de protection stable avant l'empilage



- Placer une feuille stable sur la palette afin de protéger la première couche de tout endommagement.
- La feuille permet en outre de protéger contre les salissures.

Renforcer les couches de paquets avec une feuille en carton



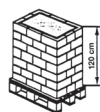
- Une feuille en carton doit se trouver entre chaque couche de paquets. Celle-ci augmente la stabilité interne des piles ce qui est particulièrement important lors de l'empilage des palettes.

Poids maximal des palettes: 800 kg



- Un poids plus lourd ne peut plus être manipulé en toute sécurité avec un transpalette.

Hauteur de couche maximale pour une palette: 120 cm



- Des problèmes peuvent survenir en cas de déchargement manuel si la hauteur de couche est plus élevée.
- Le risque de renversement de la palette augmente avec la hauteur de la pile.

Garnir le dessus de la palette d'une feuille de protection stable



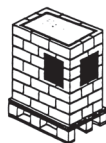
- Une simple feuille de carton suffit si la palette n'est pas empilée.
- Pour les palettes devant être empilées les unes sur les autres, une couverture de protection stable en bois est nécessaire.

Empiler les palettes de telle sorte que les faces extérieures soient lisses



- Empiler chaque couche de manière aussi serrée que possible.
- Charger de telle sorte que les faces extérieures des piles forment un front uni. Cela permet de mieux protéger les encarts contre les influences externes.
- Les paquets d'une même pile doivent être de la même hauteur.

Fiche de palettes sur deux côtés de la palette



- La fiche de palettes doit comprendre les informations suivantes:
 - nom du magazine
 - description de l'encart
 - date d'insertion
 - nombre total d'encarts
 - nombre d'encarts sur la palette
 - nombre d'encarts par paquet
 - numéro individuel de la palette
 - poids total de la palette
 - nom, adresse et numéro de téléphone de l'imprimerie
 - espace réservé pour deux codes-barres

Cercler ou mettre sous plastique la palette



- Mettre sous plastique ou cercler les palettes est nécessaire pour protéger les encarts, en particulier lors du transport sur de longues distances.
- Nous recommandons le cerclage avec deux bandes par côté afin de répartir la pression et de renforcer la stabilité de la pile.